

des exportations si ses initiatives devaient avoir des répercussions sérieuses sur la situation au Canada.

Je signale à la Chambre la situation qui sévit actuellement en Colombie-Britannique, où après l'hiver le plus rigoureux de toute notre histoire, des milliers de gens sont maintenant sans travail car les scieries et les usines de transformation n'ont pas le bois dont elles ont besoin. Il y a deux jours à peine je revenais de ma ville de Vancouver. Il y a là des milliers de chômeurs; après cet hiver rigoureux, on n'a plus assez de billes pour alimenter les scieries et les usines de transformation. Malgré cela, on procède aujourd'hui au chargement de navires qui emportent des billes non traitées pour les exporter à l'étranger. J'avoue ignorer si la transaction est faite à crédit ou non. Le point que je veux faire ressortir est ceci: dans une situation comme celle-là, par quel moyen pourrions-nous nous assurer que les crédits à l'exportation ne sont pas accordés à des moments où, en raison de certaines difficultés, nos propres gens sont en chômage? Je demande des explications à ce sujet, parce que le ministre n'en a pas parlé cet après-midi.

Bien entendu, je suis en faveur des exportations et de leur expansion. Toutefois, à mon avis, la plus haute priorité ne devrait pas être accordée à l'exportation de nos matières premières lorsque notre propre pays en a besoin. Je ne puis imaginer que cette société pour l'expansion des exportations ou toute autre institution semblable, soit autorisée à faciliter les exportations de ce genre lorsque nos chômeurs pourraient être employés dans le secteur secondaire. Cet aspect revêt, à mes yeux, la plus haute importance et devrait être expliqué dans tous ces détails avant qu'on prenne un dernier vote.

Le ministre a dit en troisième lieu que la Société pour l'expansion des exportations faciliterait financièrement un accroissement des crédits à l'exportation. Étant donné ces deux points que je considère importants, peut-il me dire si ces crédits ne seront accrus que pour les choses avantageuses pour le Canada et non pour celles qui lui seraient préjudiciables? Songeons, monsieur l'Orateur, à ce que j'ai dit au sujet de la situation des billes en Colombie-Britannique? Devrions-nous accorder ou ne pas accorder des crédits pour des denrées essentielles à l'économie canadienne? Or le succès de l'économie canadienne repose sur l'octroi maximum de crédits pour le développement et l'utilisation d'industries secondaires et tertiaires fondées sur nos matières premières—sur le refus d'accorder des crédits pour des exportations quand nos propres citoyens sont en chômage

[M. Winch.]

à cause de circonstances spéciales. Il se fonde sur le soin que l'on prend à donner d'abord de l'emploi aux Canadiens, avant d'exporter des matières premières; à aider d'abord nos fabricants.

En terminant, je reviens à mon premier point, parce qu'il est très important, à mon avis. Le ministre parle de l'expansion des exportations grâce à l'octroi de plus grands crédits. Nous dirait-il quelle politique le gouvernement entend suivre pour remédier au déséquilibre de la balance commerciale, de la balance des paiements, de façon à ne pas compromettre l'industrie secondaire canadienne? S'il peut me le dire, je serai le premier à l'en féliciter.

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Je voudrais dire quelques mots à propos du bill C-183, visant à établir la Société pour l'expansion des exportations. Pour ma part, monsieur l'Orateur, le contenu de la partie II du bill m'a fait meilleure impression que celui de la partie I. Je ne crois pas que la première partie, qui traite de la structure de la nouvelle Société, soit tellement importante. Comme pour de nombreux bills que la Chambre a étudiés au cours de la présente session, la première partie de cette mesure ne fait que traiter de la restructuration d'une institution du gouvernement, ce qui, à mon avis, n'est pas de la première importance. Ce qui importe, c'est ce que la Société ou l'institution se propose de faire—les politiques qu'elle entend mettre en œuvre une fois qu'elle sera établie et en marche.

Je serais curieux de savoir en quoi l'activité de la Société pour l'expansion des exportations se distinguera vraiment, au cours des prochaines années, de celle de la SACE pendant la dernière décennie. Je crois qu'il est important et utile que la société projetée conclue des ententes en vue de fournir des crédits à long terme aux exportateurs éventuels et d'offrir certaines garanties et assurances aux entreprises commerciales du Canada dont l'activité dans le domaine de l'exportation est assez considérable. Certains de mes collègues ont pu s'étonner que des entreprises privées soient prêtes à utiliser les avantages offerts par un organisme dirigé par l'État, mais moi je n'en suis pas du tout surpris. Quelques-unes de nos grandes entreprises ont montré une aptitude étonnante à faire fi de leurs préjugés d'ordre idéologique quand elles peuvent retirer des avantages financiers. Mais laissons les préjugés de côté et examinons les futures activités de cette Société pour l'expansion des exportations.

• (5.10 p.m.)

Entre autres choses, j'espère que cet organisme recevra des directives de l'État pour